



# *E2C BASTIA*

**AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES  
PROFESSIONNELLES, SOCIALES & CITOYENNES  
DES JEUNES DE 16 À 30 ANS**

# SOMMAIRE

## BIENVENUE

- ☆ VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA 3
- ☆ À PROPOS DE L'E2C BASTIA 4

## LE PARCOURS DE FORMATION

- ☆ LA SESSION D'INTÉGRATION 5
- ☆ L'ENGAGEMENT EN FORMATION 5
- ☆ L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE 6
- ☆ LES ATELIERS DE RENFORCEMENT 6
- ☆ CULTURE, SPORTS ET PROJETS COLLECTIFS 7
- ☆ PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA 7
- ☆ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 8
- ☆ LES HORAIRES 9
- ☆ FERMETURE ET VACANCES 9

## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- ☆ PRÉSENCE EN FORMATION 10
- ☆ LA RÉMUNÉRATION 11
- ☆ ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES 11
- ☆ EN CAS D'ARRÊT MALADIE 12
- ☆ AUTRES ABSENCES / CHANGEMENT DE SITUATION 12

## LA VIE À L'E2C BASTIA

- ☆ VIVRE EN COLLECTIF 13
- ☆ CONSULTER LE PLANNING / S'INFORMER 13

## CONTACTS UTILES

- ☆ NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS 14

## BIENVENUE

Vous avez choisi l'École de la Deuxième Chance de Bastia comme tremplin vers votre insertion professionnelle et citoyenne.

Toute l'équipe de l'E2C vous souhaite la bienvenue et s'engage à tout mettre en œuvre pour construire avec vous votre parcours d'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Vous allez intégrer un parcours entièrement individualisé qui s'articule autour du renforcement de vos compétences de base (communication, raisonnement, numérique), d'immersions en entreprise et de projets collectifs et citoyens.



## VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA

- ACCUEIL / ADMINISTRATIF : 04 95 32 73 01 / [contact@e2c.corsica](mailto:contact@e2c.corsica)
- BUREAU DES RÉFÉRENTS-FORMATEURS : 06 48 87 15 82  
07 66 02 19 45
- CHARGÉE DE RELATIONS ENTREPRISES : 06 77 25 25 16
- DIRECTION : 04 95 32 96 48

# À PROPOS DE L'E2C BASTIA

Initiée en 2010 par la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'E2C Bastia est un concept de formation européen.

Notre mission principale est de vous aider à construire votre projet professionnel et à acquérir les connaissances indispensables dans le monde du travail.

Nous accompagnons chaque année près de 100 jeunes.

L'E2C Bastia est membre du Réseau E2C France qui compte aujourd'hui plus de 130 sites répartis sur tout le territoire français métropolitain et ultrapériphérique.

L'E2C Bastia est labellisée Réseau E2C France et certifiée qualité Qualiopi.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : ACTIONS DE FORMATION

## L'E2C BASTIA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[www.e2c.corsica](http://www.e2c.corsica)



e2cBastia

Le parcours de formation dure en moyenne 6 mois.

Il vous permet de choisir votre métier, de développer des compétences de base indispensables à votre insertion dans le monde du travail ou à votre entrée en formation qualifiante ou diplômante.

## ★ LA SESSION D'INTÉGRATION

Votre parcours débute par **une session d'intégration (SI) d'une durée de 4 semaines** qui permet à l'équipe pédagogique de s'assurer que la formation correspond à vos attentes et vos besoins.

Durant cette période, votre comportement social ainsi que votre capacité à vous investir dans un parcours de formation long seront évalués.

Au terme de cette période, **l'équipe pédagogique** statuera sur la continuité de votre parcours en formation à l'E2C.

## ★ L'ENGAGEMENT EN FORMATION

À la suite de la session d'intégration, **un Plan Individuel de Formation (PIF)** accompagné du **Contrat d'engagement** sera établi. C'est le reflet de **votre engagement** dans le parcours de formation proposé.



## ★ L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE



**Le parcours alterne ateliers en centre et stages en entreprise.**

Toutes les 4 semaines en moyenne, vous effectuez un stage en entreprise qui a pour but de définir puis d'ajuster votre choix d'orientation professionnelle et de vous faire acquérir de nouvelles compétences techniques et socio-professionnelles.

L'**alternance** (environ 50% du temps de parcours passé en entreprise) ainsi que les actions pédagogiques liées (ateliers de recherche d'emplois, simulations d'entretien d'embauche, visites d'entreprises et d'organismes de formation...) sont des **facteurs incontournables pour intégrer le monde professionnel.**

## ★ LES ATELIERS DE RENFORCEMENT

En parallèle, des **ateliers de renforcement/remise à niveau** en communication, raisonnement et numérique vous permettront de développer vos compétences. Votre progression sera évaluée tout au long de votre formation au regard du référentiel des compétences du réseau E2C.





## ☆ SPORTS, CULTURE ET PROJETS COLLECTIFS

Des **projets culturels et citoyens** (sorties culturelles, activités sportives, projets collectifs...) vous permettront de découvrir le territoire, d'encourager la mobilité, la curiosité intellectuelle, de favoriser l'esprit d'initiative et d'équipe...



## ☆ PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA

Au fil de votre parcours,  **votre portefeuille de compétences** s'enrichit et vous permet de valoriser les compétences acquises tout au long de votre formation.

En fin de formation,  **une Attestation des Compétences Acquisées (ACA)** vous sera délivrée.

Cette attestation témoigne des stages effectués, des compétences développées tant au niveau professionnel que socio-professionnel (communication, raisonnement, numérique).

## ★ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Une équipe plurielle vous accompagne tout au long de votre parcours.

**Les formatrices et formateurs vous aident à acquérir les compétences et les savoirs fondamentaux** en communication, raisonnement et numérique.

**Votre référent(e) vous accompagne individuellement**, tant sur le plan personnel que professionnel.

**Votre référent(e) vous accompagne dans la recherche de solutions** liées aux problèmes familiaux, financiers, de logement, de santé ou autres que vous pourriez rencontrer en vous mettant en relation avec nos différents partenaires et services compétents.

Votre référent(e) travaille en lien avec **la Chargée de Relations Entreprises**, l'objectif est de vous aider dans la construction de votre projet professionnel, dans votre recherche de stage en entreprise et de vous préparer à entrer dans le monde du travail.





## ★ LES HORAIRES

Votre présence en formation est obligatoire tous les jours de la semaine. En atelier comme en entreprise, nous attendons de vous **une ponctualité irréprochable**.

Tout manquement à ces horaires sera sanctionné financièrement.

Votre journée se découpe en séquences :

### MATIN

<b>ATELIER 1</b>	<b>ATELIER 2</b>	<b>ATELIER 3</b>
08H00 – 09H10	09H20 – 10H30	10H40 – 12H00

### APRES-MIDI

<b>ATELIER 4</b>	<b>ATELIER 5</b>
13H30 – 14H50	15H10 – 16H30

Les pauses ont lieu le matin de 09h10 à 09h20 et de 10 h30 à 10h40 et l'après-midi de 14h50 à 15h10.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des besoins pédagogiques ou d'organisation.



*Le mardi après-midi est réservé aux démarches extérieures (recherche de stage, rendez-vous professionnels) ou impératifs personnels*

*Pendant les stages, les horaires sont ceux définis avec l'entreprise.*

## ★ FERMETURE ET VACANCES

L'E2C ne suit pas les vacances scolaires : elle reste ouverte toute l'année sauf les trois premières semaines d'août et les 2 dernières semaines de décembre.



Nos locaux sont accessibles aux  
Personnes à Mobilité Réduite

Votre référent(e) traite votre dossier d'inscription et constitue votre demande de rémunération.

Dès votre entrée à l'E2C, il vous sera remis une attestation d'entrée en formation.

### ☆ PRÉSENCE EN FORMATION

En application de l'article R6341-45 du Code du travail, votre présence en formation comme en milieu professionnel est obligatoire.

Vous devez signer 3 types de feuille d'émargement pour justifier de votre présence en formation :

- **en centre** : émargement à signer au début de chaque demi-journée et pointage et dépointage sur SIOUCS
- **à l'extérieur** : émargement présenté par l'intervenant qui transmettra à l'E2C
- **en entreprise** : émargement hebdomadaire à transmettre à l'E2C en fin de stage.

EN CAS  
D'ABSENCE,  
APPELEZ  
L'ACCUEIL DE  
L'E2C AU  
04 95 32 73 01

Pour toute absence, vous devez avertir l'E2C  
et l'entreprise, si vous êtes en stage.

Il en va de votre responsabilité de ne pas oublier d'émarger et de fournir les justificatifs de vos démarches en cas d'absences.

## ★ LA RÉMUNÉRATION

En entrant à l'E2C, vous bénéficiez du statut de stagiaire de la formation professionnelle. A ce titre, vous percevez une indemnité versée par Cullettività di Corsica (CdC) ou par Pôle Emploi selon votre situation.

Dès que votre dossier d'inscription est complet, **votre dossier de demande de rémunération est envoyé à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)**, organisme payeur et opérateur public, la CdC.

Par la suite, **l'ASP vous verse votre rémunération** chaque mois à partir de la déclaration des absences que l'E2C lui transmet.



*Vous êtes rémunéré(e) sur la base des jours de présence effectifs à compter du 1<sup>er</sup> jour de la Session d'Intégration.*

*Toutes les **absences et retards non justifiés** entraînent un décompte sur la rémunération du mois que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou par Pôle Emploi.*

## ★ ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES

Dans les cas suivants, l'absence sur présentation d'un justificatif est autorisée et n'entraîne pas de diminution de la rémunération :

- jours fériés légaux;
- mariage ou PACS : 4 jours;
- mariage d'un enfant : 1 jour;
- naissance ou adoption : 3 jours;
- décès d'un enfant : 5 jours;
- décès du conjoint, du concubin ou du partenaire lié par un PACS, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur : 3 jours;
- annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant : 2 jours.

Que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou Pôle Emploi, **vous êtes couvert(e) par la Sécurité Sociale.**

## ☆ LES 3 ÉTAPES À SUIVRE EN CAS D'ABSENCE POUR ARRÊT MALADIE

**1** **Prévenir sous 24 heures** votre référent(e) (et votre tuteur/tutrice de stage si vous êtes en entreprise) de votre absence et de la durée prévue.

**2** **Dans les 48 heures**, adresser les volets n° 1 et 2 à la Sécurité Sociale et le volet 3 à votre référent(e).

**3** Le secrétariat se charge de compléter et d'adresser l'attestation de salaire à la Sécurité Sociale pour permettre le versement de vos indemnités journalières.

Il existe un **délai de carence de 3 jours** : une absence pour arrêt maladie égale à 3 jours ou moins ne sera pas rémunérée.

Pour les arrêts maladie supérieurs à 3 jours, vous êtes indemnisé(e) par la Sécurité Sociale.

Un **certificat médical** ne permet pas le versement d'indemnités journalières par la Sécurité Sociale.

## ☆ AUTRES ABSENCES

Toutes les autres absences font l'objet d'une **retenue sur rémunération**. **En cas d'absence le vendredi ou le lundi suivant**, 3 jours d'absence sont décomptés.

## ☆ CHANGEMENT DE SITUATION PERSONNELLE

Tout changement de situation devra être communiqué à l'E2C **dans les 48 heures** : changement d'adresse, de situation familiale, de situation au regard de l'emploi ou tout autre changement de situation administrative.

### ★ VIVRE EN COLLECTIF

La vie en collectivité oblige toute institution à définir un cadre et des règles qui posent les droits et les devoirs des usagers qui y sont accueillis. Les règles de vie à l'E2C sont fondées principalement sur une éthique de respect mutuel et sur le code du travail.

C'est pourquoi dès votre entrée à l'E2C, **vous signez un règlement intérieur et vous vous engagez à le respecter.**

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil.

### ★ CONSULTER LE PLANNING

Les plannings sont accessibles sur internet avec vos identifiants de connexion via la plateforme SIOUCS : **v2-bastia.sioucs.net**

## CONTACTS UTILES

### ★ NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS

Urgences sociales .....	115
SAMU .....	15
Police .....	17
Pompiers.....	18
Numéro d'urgence européen .....	112
Drogue info service.....	N° Vert 0 800 23 13 13
Allo enfance maltraitée .....	119
Sida info service .....	N° Vert 0 800 840 800
Violence info femmes.....	39 19
ANPAA (Addictions).....	04 95 31 61 38
Planning Familial .....	04 95 59 50 10
Pôle Emploi.....	39 49
Assurance Maladie.....	36 46
CAF.....	0 810 25 20 20
SAB (Société des Autobus Bastiais).....	04 95 31 06 65
CFC (Chemin de Fer de la Corse) .....	04 95 32 80 61
CAB (Service Transports).....	04 95 55 18 21
LEIA (Lien Ecoute Initiative Accompagnement) .....	04 95 30 77 05
Mission Locale.....	04 95 30 11 41





# L'E2C, un parcours pas comme les autres

## NOUS CONTACTER :

1, rue San Angelo  
20200 Bastia

Tel : 04.95.32.73.01 • Mobile : 06.48.87.15.82

[contact@e2c.corsica](mailto:contact@e2c.corsica)

[www.e2c.corsica](http://www.e2c.corsica)



À l'E2C, on a tous le droit  
à une deuxième chance !

ADMISSIONS  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

